AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 13 juin 1874

Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 13 juin 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation2 p. (159r, 160r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 13 juin 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47816

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction13 juin 1874

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

DestinataireMaillet, Joseph Alfred

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin a appris que le maire avait fait renouveler l'affichage d'un arrêté municipal du 10 mai 1853 interdisant aux voituriers de conduire plus d'une voiture dans la traversée de Guise. Godin explique au maire que cet arrêté n'a jamais été appliqué au transport de sable de son usine ; il lui explique comment est composé le convoi de deux tombereaux et fait valoir que la circulation n'est pas gênée et que cela représente 3 000 F d'économie par an.

NotesJoseph Alfred Maillet est maire de Guise du 26 avril 1874 au 8 octobre 1875.

Mots-clés

Dernière modification le 18/09/2023

<u>Finances d'entreprise</u>, <u>Fonderies et manufactures "Godin"</u>, <u>Procédure (droit)</u>, <u>Ressources naturelles</u>, <u>Transport de marchandises</u>
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023

159 Wersailles 13 Juin 76 Monsieur la Maine In sais informa que vous aves fais remounder l'affichage d'un serrote muniupal du so Mai 18/3, qui interdit aux voiteriers de candiens plus d'euro voiters dans la Francisco de Gerios : Est arrate in avail parmais etc applique ver systems de Transport des to be sout is me were moun to besoins is mon moine, systems grange fair pravious repair 15 and dans you jamais l'aiminestration mit fait le mairable observation. "als transports consistains in vere describer cruse dans le pression est addite in & cherana, et le second à un sont theral . Le second homberean est side a l'arriche du promier par une forte chains, es ini nano des noitures solidaires er les oblige à mierre le même voie.

160 the systeme de transport na jamais present le moindre inconvinient présenter anuen et il a l'avortage d'offrete une économie d'environ trois mille france par an pour I me puis admittre, Monnier. le Maire, que vous aux vouler par charge inutile; je prépire croire à quelque malentendu. le more d'attelage par vos ment accomplées, dont j'ai l'habi Newflet agreer, to me on Maire, D'assurance de